

Département de la Marne

Mairie d'ANGLURE

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal Du **Lundi 17 janvier 2022**

Sur convocation du 10 janvier 2022, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Communale le Lundi 17 janvier 2022 à 19 h 30 sous la présidence de M. Frédéric ESPINASSE, Maire.

Etaient présents : Frédéric ESPINASSE, Annie COULON, Marie-José ROBIN, Philippe HUET, Magali BOUCHER, Francis CASAGRANDE, Fabrice CORBET, Carine DUPRÉ, Lisiane MARMET, Benjamin NEAU et François-Xavier PRÉVOST.

Absents : MM. Guillaume COURTY et Freddy DECORDE, Mme Bérandère PIAULT (excusés).

Pouvoirs : Bérandère PIAULT à Annie COULON.

Secrétaire de séance : M. Benjamin NEAU a été désigné secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil Municipal et constate les absences et les pouvoirs.

1) PV de la réunion du Conseil Municipal du 17 Décembre 2021 :

M. le Maire évoque les points abordés lors de la précédente réunion de Conseil.

En l'absence d'observations, le PV de la réunion du 17 Décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2) Démission d'un adjoint :

M. le Maire expose à l'assemblée que M. Joël MALTAVERNE a démissionné de son poste de 4^{ème} Adjoint, ainsi que de conseiller municipal. Cette démission a été acceptée par Mme la Sous-Préfète d'Epernay en date du 3 janvier 2022 et prend donc effet à cette date.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3) Fixation du nombre d'adjoints et indemnités de fonction :

M. Le Maire explique que lors des élections du Maire et des adjoints en juillet 2020, il avait été décidé de fixer le nombre d'adjoints à 4.

Suite à la démission du 4^{ème} adjoint, la question se pose du maintien ou non du nombre d'adjoints. Après réflexions, il est décidé de ne pas remplacer le 4^{ème} adjoint et de fixer le nombre d'adjoints à 3.

Les différentes attributions occupées seront réparties de la manière suivante :

- Voiries et Bâtiments : 3^{ème} adjoint ;
- Patrimoine : 1^{ère} adjointe ;
- Fêtes et cérémonies : 2^{ème} adjointe.

De la même manière, l'indemnité de fonction attribuée au 4^{ème} adjoint sera divisée par 3 et attribuée aux 3 adjoints ayant repris les 3 fonctions.

PROPOSITIONS ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

4) Mise à jour du tableau du Conseil Municipal :

M. le Maire explique à l'assemblée que, suite à la démission du 4^{ème} adjoint et à la décision prise par le Conseil Municipal de ne pas pourvoir le poste de 3^{ème} adjoint devenu vacant, le nouveau Tableau du Conseil Municipal est le suivant :

- M. ESPINASSE Frédéric, **Maire**
- Mme COULON Annie, **1^{ère} Adjointe**
- Mme ROBIN Marie-José, **2^{ème} Adjointe**
- M. HUET Philippe, **3^{ème} Adjoint**
- M. CORBET Fabrice, Conseiller Municipal
- Mme DUPRÉ Carine, Conseillère Municipale
- M. DECORDE Freddy, Conseiller Municipal
- M. PRÉVOST François-Xavier, Conseiller Municipal
- Mme BOUCHER Magali, Conseillère Municipale
- M. CASAGRANDE Francis, Conseiller Municipal
- Mme PIAULT Bérangère, Conseillère Municipale
- Mme MARMET Lisiane, Conseillère Municipale
- M. NEAU Benjamin, Conseiller Municipal
- M. COURTY Guillaume, Conseiller Municipal

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5) Vidéoprotection :

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que lors de la dernière réunion, autorisation avait été donnée à M. le Maire pour demander des subventions pour ce dossier auprès des différents partenaires, à savoir l'Etat pour la DETR et le FIPDR, ainsi que la Région Grand Est. De plus le SIEM apporte une participation à hauteur de 1 000 € par caméra, soit 10 000 €. Les dossiers doivent être déposés pour fin janvier 2022.

Si toutes ces demandes aboutissent, 80 % de la dépense serait financée.

6) Droit de Prémption Urbain :

M. le Maire informe l'assemblée des différents DPU arrivés en Mairie :

- Vente Consorts ROUZÈS/ BARNET Julien/ PETIT Wendy (Faux-Fresnay) : 1, Chemin du Veilleu (145 000 €).

QUESTIONS DIVERSES :

TOUR DE TABLE :

- **Bulletin Municipal** : distribué.
- **Panneau Numérique** : il nous a été livré le 03/01/2022 alors que nous ne pourrions commencer les travaux d'installation qu'au mois d'avril.
- **Club de l'Amitié** : le club a été, comme convenu, relocalisé dans la salle de l'allée des Bûchettes. Ils se réuniront, tous les 15 jours, le mardi après-midi.
- **Espaces verts et divers travaux** : PISTE va commencer le nettoyage du Parc. La balayeuse est passée aujourd'hui.
- **Agents communaux** : notre agent d'entretien n'a pas repris ce matin alors que son arrêt allait jusqu'au 15/01/2022 et pas de nouvelles. Un message lui sera fait dès demain.
- **SDDEA** : une réunion aura lieu le 07/02/2022.
- **Ecoles et collègue** : le Recteur d'Académie s'est déplacé à Anglure Mardi 11/01/2022 afin de visiter les 2 écoles et le collège. Il a pris le temps de dialoguer et de s'intéresser à chacun. De plus, il a tenu à visiter et remercier notre pharmacien et ses employés pour le travail effectué en ces moments difficiles.
- **Médecin** : il nous a été rapporté que l'attente pour des consultations chez le docteur est de plus en plus long, il est saturé.
- **Professionnels de santé** : une nouvelle rencontre est prévue entre les professionnels de santé, l'architecte et la Mairie, Mardi 25/01/2022 à 20 h à la Salle communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h 20.